



De la parole à l'action citoyenne

Paroles partagées au cœur de l'éducation populaire

Comment aller à la rencontre des habitants et susciter leur parole pour construire des actions avec eux ? Comment construire des temps de parole, de réflexion et de débat dans nos associations et dans l'espace public ? Cette formation vise à outiller les animateurs bénévoles et professionnels qui souhaitent développer des actions autour de la parole, tout en questionnant leur posture, leur rôle et le sens d'une action d'éducation populaire.

SB

Public

Bénévoles et Salariés d'associations
Places limitées à 15

Durée

6 jours en 2 modules indissociables

Coût

450 euros

Dates

18 au 20 juin 2019

1 au 3 octobre 2019

Lieu

Fédération des Centres sociaux et
Socioculturels de France (FCSF)

10 rue Montcalm
75869 Paris cedex 18

CNFR

17 rue Navoiseau
93100 MONTREUIL

Intervenants

Thierry LEGER responsable
du développement secteur
multimédia et jeunesse au Centre
social Le Lierre à Thionville
Aurélien BOUTET directeur
de la Fédération des Foyers
ruraux de Seine et Marne

Objectifs

- >> Partager les enjeux politiques relatifs à la parole, aussi bien dans la vie associative, que dans l'espace public,
- >> Repérer les conditions qui favorisent l'émergence de la parole dans un groupe,
- >> Expérimenter des méthodes et des outils d'animation.

Contenus

- >> Faire émerger la parole singulière des personnes, aller vers les personnes, organiser des débats,
- >> Construire des paroles collectives : méthodologies et outils d'animation,
- >> De la parole à l'action : méthodes et outils d'émergence d'actions collectives.

La Démarche de formation

Il s'agit d'une formation active et coproduite avec les participants : les contenus et la progression pédagogique se basent donc sur leur vécu, le partage et l'enrichissement des savoirs et connaissances.

Cette formation est co-animée par la FCSF et la Fédération des foyers ruraux



Inscriptions / Informations FCSF

Malika CLUZE 01 53 09 96 13

malika.cluze@centres-sociaux.fr

